



Neuv'échos

Feuille périodique d'information des Neuvecellois

Edito

Les vacances. Certains y sont déjà. D'autres s'y préparent.

La longueur d'un hiver qui n'en finissait pas ne donne que plus d'intérêt à un été aussi attendu.

La coupe du monde de foot est une parenthèse qui nous a fait passer du monde du travail à celui du farniente. Même pour ceux que le sport n'intéresse pas beaucoup. Les médias ont suffisamment rappelé au monde entier que le foot est une religion à laquelle personne n'a le droit d'échapper...

Mais les vacances, c'est l'occasion de se retrouver loin du stress de tous les jours. Les parents se voient comme s'ils étaient jeunes. Et les jeunes ont l'occasion de se voir dans le miroir de leurs parents. Un face à face plein de découverte où se mêlent à la fois la concurrence et la tendresse.

On reproche à nos enfants d'être turbulents, d'avoir des mobylettes qui font du bruit ou d'être insolents. L'excès dans leur comportement me semble faire partie de leur âge. C'est le « privilège » de la jeunesse. La première cause des dégâts qu'il engendre est d'abord la mauvaise qualité de la construction. Et si cette construction se fait à l'école, elle se fait – ou devrait se faire – dans la famille.

On peut rêver et penser que l'époque des vacances soit un moment privilégié.

Louis Duret

MAISONS FLEURIES

Le 29 juillet prochain, le jury se déplacera afin de découvrir vos plus belles réalisations en matière de fleurissement.

A vos plantations ...



NEUVECELLE PLAGE - Grande Rive

Baignade, détente, spécialités gastronomiques locales au bord de l'eau.

Agenda

- ✓ **Mercredi 28 juin**
Nicole Heiligenstein - Bibliothèque de Neuvecelle à partir de 20 heures.
- ✓ **Dimanche 9 juillet**
Kermesse " la Neuvecelloise"
Place de l'église
- ✓ **Dimanche 9 juillet**
Exposition (Atelier d'Art)
520, avenue de Maxilly
- ✓ **Judi 13 au jeudi 27 juillet**
Exposition Nicole Wackentaller *
- ✓ **Vendredi 28 juillet au jeudi 10 août**
Exposition "Résonances" *
- ✓ **Samedi 29 juillet**
Concours des maisons fleuries.
- ✓ **Dimanche 6 août**
5ème vide grenier
- ✓ **Lundi 7 août**
Don du sang - Place de l'Eglise
- ✓ **Vendredi 11 au dimanche 27 août**
Exposition Xiaoyang Galas *
- ✓ **Lundi 4 septembre**
Rentrée scolaire
- ✓ **Samedi 9 au dimanche 17 septembre**
Journées du Patrimoine

* à la Maison d'Animation

Mairie de Neuvecelle :

42, avenue de Verlagny 74500 Neuvecelle
Tél. 04 50 75 03 45 - Fax 04 50 74 66 65 -
e-mail : mairie-neuvecelle@wanadoo.fr

Equipe de rédaction :

Bruno BARLET, Sylvie BESSON, Louis DURET,
Jean-Charles LAZARETH, Jean-Marie LE ROY,
Louis LUSSIANA, Pascal MARTIGNIÈRE,
Raphaël MEYNET, Sabine SANNICOLO-FOREL.

SOVACOM Création et Mise en Page :

Evian 04 50 49 04 03

Impression en 1500 exemplaires :

Imprimerie VUATTOUX - 04 50 71 00 06

Avis aux propriétaires de haies et autres végétaux

Vous êtes propriétaires d'une haie ou d'arbres qui jouxtent le domaine public et ceux-ci, la saison estivale approchant, prennent naturellement en hauteur et en largeur.

Dans un souci de sécurité routière et piétonnière, je vous rappelle qu'il incombe à chaque propriétaire concerné d'effectuer les travaux d'élagage des branches qui empiètent sur le domaine public.

En conséquence, il vous est demandé de bien vouloir effectuer les travaux nécessaires.

Le cas échéant la Commune pourrait être contrainte, dans un but de sécurité publique, de faire procéder d'office aux travaux qui s'imposent, cela à vos frais.

Nous comptons sur votre participation afin que chacun puisse contribuer à l'amélioration de la sécurité ainsi qu'à l'embellissement de la Commune.

La commission

Coupe d'arbres un rappel nécessaire !

Nous vous rappelons que toute coupe d'arbres dans un Espace Boisé Classé (EBC) est soumise à une autorisation de la commune. Trop d'abus ont encore lieu malgré les articles parus dans le bulletin n° 25 de 2002 et le Neuv'Echos n°19 d'avril 2005.

A Neuvecelle, les bois sur le coteau et les bordures de ruisseaux sont en EBC, matérialisés sur les cartes du PLU (ancien POS). Qu'il s'agisse d'un arbre qui vous gêne dans un talus ou d'une coupe forestière, vous devez obligatoirement faire cette démarche. Un PV peut vous être dressé pour coupe d'arbres non autorisée.

Tout défrichage, remblaiement ou décaissement est interdit en EBC.

Vous trouverez les imprimés de demande en mairie. Après les avoir complétés, en décrivant les opérations que vous envisagez de faire, le maire vous autorise à l'abattage si vous respectez les règles en vigueur. Il peut prendre l'avis du service forestier de la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt).

Il s'agit de civisme et de protection de notre environnement.

Jean-Charles LAZARETH

HALTE au BRUIT

Les beaux jours sont là et vous êtes nombreux à vous jeter corps et âme dans le jardinage et le bricolage.

Toutefois, il vous faudra veiller à ce que ces activités estivales n'engendrent pas de nuisances à votre entourage. En effet, vos voisins profitent peut être d'une petite sieste dans la fraîcheur de leur jardin ou reçoivent quelques amis pour un repas sur leur terrasse. Ils pourraient alors être importunés par le bruit fait par votre tondeuse, tronçonneuse, perceuse, etc.

Le cas échéant, sur un simple signalement à la police, vous pourriez être verbalisé en application de l'arrêté municipal du 12 juillet 1995 qui règle l'usage des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonores.

Il est ainsi interdit de faire du bruit :

- les jours ouvrables avant 7 heures et après 20 heures
- les samedis avant 7 heures, de 13 heures à 15 heures, et après 20 heures
- les dimanches et jours fériés (sauf les lundis de Pâques et de Pentecôte)

L'usage de matériel bruyant est donc réglementé mais il est avant tout une affaire de bon sens et de civisme.

A bon entendre !

A noter qu'il en est de même en ce qui concerne les feux de jardins et le traitement des déchets verts qui ne doivent pas être déposés dans les containers à ordures ménagères mais portés à la déchetterie.

L'AVENUE DE MILLY a changé de visage

Après l'aménagement
de l'avenue de
Maxilly,
c'est l'avenue de
Milly
qui a changé de visage.

En effet, considérant les vitesses élevées relevées en agglomération, la commune a décidé d'aménager la RD21 sur une section de plus de 300 mètres de longueur marquant l'entrée Ouest de la commune.

Pour information, le trafic total y est estimé à plus de 4000 véhicules par jour en moyenne annuelle, avec des pointes de l'ordre 7000 véhicules par jour en période estivale.

Les travaux ainsi réalisés ont consisté à requalifier la voirie et ses abords pour lui donner un aspect plus urbain visant à améliorer la sécurité routière et à limiter les vitesses de circulation. De plus, une attention toute particulière a été portée à l'embellissement des espaces publics. Par exemple, le choix des matériaux a été fait pour créer un environnement visuel urbain de qualité participant à l'objectif de réduction des vitesses de circulation.

Certains diront que ce n'est pas suffisant et qu'il faut encore faire davantage pour que le secteur des commerces, situé un peu plus en aval, soit davantage sécurisé.



Difficile toutefois de tout faire en même temps car les finances communales sont malheureusement limitées.

De plus, il faut avoir à l'esprit que les futurs aménagements prévus sur le terrain Clair Matin vont sans doute entraîner d'importantes modifications de la voirie existante.

Ainsi, il est évident que « faire du centre de Neuvécelle un endroit plus sûr » sera un enjeu du développement urbain programmé.



Le TRI SELECTIF prend son élan

Le tri sélectif a démarré le 12 juin, la société Plastic Omnium a été chargée par la Communauté de Communes de la mise en place et de la gestion de ce service. Les conteneurs de couleur jaune sont venus rejoindre ceux existants.

Une vingtaine de points de regroupement a été installée pour réduire les déplacements. Parallèlement, des conteneurs de couleur bleue, destinés à recevoir journaux et magazines sont ou seront disposés auprès des actuels conteneurs de verre. Trois ramassages hebdomadaires sont maintenus, deux pour les ordures ménagères, un pour les emballages.

Cette organisation sera peut-être revue et adaptée en fonction des résultats de l'étude de conteneurisation en cours, dont l'objectif est d'optimiser les tournées de collecte dans un souci de réduction des coûts. Le nombre, la capacité et l'implantation des bacs seront ajustés si nécessaire, pour être adaptés aux besoins des habitants. Les points de regroupement seront aménagés afin de les intégrer parfaitement au site.

Enfin, il est rappelé que les cartons de commerces, ainsi que les déchets non ménagers doivent être apportés à la déchetterie de Vongy.

Pour tous renseignements, une permanence est assurée de 9h à 12h du lundi au samedi au CCAS d'Evian au 04 50 74 32 64.

Bon tri et bonnes vacances à tous!

Jean Marie LE ROY



Bacs jaunes ou sacs transparents

- Bouteilles en plastique
- Briques alimentaires
- Boîtes métalliques
- Cartonnettes



Conteneurs verre

- Bouteilles
- Pots
- Bocaux



Conteneurs journaux/magazines

- Journaux
- Magazines
- Prospectus



Poubelle habituelle

- Les autres déchets quotidiens



Déchetteries

- Déchets encombrants
- Déchets toxiques
- Déchets végétaux

Vie Scolaire...

L'ÉCOLE MATERNELLE

Après une participation enrichissante aux Printemps Contemporains d'Evian, qui nous a donné l'occasion de prélever puis de mettre en scène toutes sortes de traces et d'empreintes, c'est sur le thème de l'eau que s'est terminée l'année scolaire 2005/2006.

Un travail pour tous les élèves de maternelle sur le caractère vital de cet élément liquide ainsi que sur les problèmes de préservation de l'environnement a débouché sur un petit spectacle de danse. Les principales fonctions et manifestations de l'eau ont été évoquées en musique et c'est dans la bonne humeur que les petits apprentis ont tenté de faire passer à leurs aînés un message responsable et sérieux : préservons les trésors naturels de notre planète !

Informations pratiques : Après le 4 juillet, les nouveaux arrivants sur la commune, pourront encore demander l'inscription des élèves en téléphonant au secrétariat de la mairie de Neuvecelle (04.50.75.03.45) ou directement à l'école maternelle (04.50.75.16.01) à partir du 28 août.

Rentrée scolaire : lundi 4 septembre à 8h 20.

Vous avez chez vous d'ANCIENNES PHOTOGRAPHIES de NEUVECELLE !

Si vous avez des **photographies montrant la commune dans les années 1975-1980**, celles-ci pourraient peut être servir pour illustrer le prochain bulletin municipal. En effet, après 30 années, il est intéressant de voir ce qui a changé ... ou ce qui n'a pas changé.

Aussi, la commission chargée de l'élaboration du bulletin municipal est à la **recherche de toutes photographies représentant les bâtiments, les rues, les paysages, les commerces, mais aussi les enfants de l'école et tout ce qui vous semble révéler la vie neuvecelloise il y a 30 ans.**

Vos clichés sont à remettre en mairie avec une légende, voire un petit mot explicatif. Bien évidemment, ceux-ci vous seront rendus dans leur état et le plus rapidement possible.

Nous comptons sur vous.

Odile Heliot Bernos - Orthophoniste

Vous fait part de l'ouverture, le 10 juillet de son Cabinet d'Orthophonie
1072 avenue de Milly NEUVECELLE - 06.86.82.85.58

ROYAL PARC EVIAN LES EVENEMENTS

EVIAN ROYAL OPEN

Du 6 au 9 juillet 2006

Vivez l'expérience Evian Masters. Affrontez le parcours dans les conditions du tournoi, telles les meilleures golfeuses du monde.

13^{ème} EVIAN MASTERS

Du 26 au 29 juillet 2006

L'Evian Masters, inscrit sur les calendriers américains et européens, est devenu l'un des plus grands tournois dans la hiérarchie du golf féminin mondial, réunissant chaque année les meilleures joueuses du monde.

GRANGE AU LAC

• **Guy MARCHAND et l'Orchestre Fred Manoukian**

“ Amor y Perfidia ”

Samedi 8 juillet - 21 H

Placement numéroté : 1ère catégorie 43 € - 2ème catégorie 40 € - 3ème catégorie 37 €.

Billetteries : Casino d'Evian, Office de Tourisme d'Evian et TVM Records Thonon.

Spectacle organisé par le Lions Club Thonon/Evian et le Casino d'Evian en faveur de l'Association « Grand Tétrás ».

L'Association « Grand Tétrás » œuvre depuis de nombreuses années pour le financement de matériel d'autonomie pour des personnes en situation de handicap.

Le choix de cette Association s'est spontanément porté en soutien d'un spectacle audio-visuel issu d'un des livres d'Alain Jacquier « La vie en éclats », qui avec la collaboration de la conteuse Isabelle Sauron, s'inscrit dans le cadre d'une sensibilisation préventive de la lutte contre l'insécurité routière.

• **Laurent GERRA**

“ Laurent GERRA flingue la télé ”

Jeudi 3 août - 21 H

Placement numéroté : 1ère catégorie 46 € - 2ème catégorie 43 € - 3ème catégorie 40 €.

Billetteries : Casino d'Evian, Office de Tourisme d'Evian et TVM Records Thonon.

• **Le Bal de l'Empereur**

Novembre 2006

Budapest Strauss Symphony Orchestra

Direction : Lajos Blazy

Chorégraphie : Michael Kropf

Ouverture de la billetterie : mi-juillet

• **TANGO... TANGO !**

d'Astor Piazzola à Luiz Bacalov

Dimanche 17 décembre

Chœur Villanelle Evian et Chœur Pro Arte de Sion
Soliste au bandonéon : Stéphane Chapuis

Orchestre de Saint Maurice en Valais Direction : Ernst Schelle

Ouverture de la billetterie : septembre

Vie Associative ...

Atelier d'Art

Dix-huit adeptes se réunissent entre la peinture et la sculpture ; une année de réussite par la créativité et par la bonne ambiance du groupe.

Les activités reprendront mi-septembre.

Une exposition aura lieu le dimanche 9 juillet au 520, avenue de Maxilly.

La trésorière Carmen Vigliano.

LA NEUVECELLOISE

DIMANCHE 9 JUILLET 2006

PLACE DE L'EGLISE

KERMESSE

L'Association paroissiale la Neuvécelloise organise cette année sa kermesse le **dimanche 9 juillet 2006**.

Elle est l'occasion d'un grand rassemblement au coeur de la commune de Neuvécelle où familles, amis, petits et grands aiment à se retrouver dans une ambiance familiale et festive. Nous vous attendons nombreux, comme chaque année.

Les passionnés de foot pourront suivre la finale sur un écran géant.

Le comité de la Neuvécelloise serait heureux d'accueillir toutes celles et ceux qui désireraient venir les rejoindre pour participer à l'organisation et la réalisation de cette journée.

La bibliothèque de Neuvécelle reçoit **Nicole Heiligenstein le 28 juin à partir de 20H.**

Au cours d'un échange informel, ce sera l'occasion pour l'auteur de dédicacer le recueil de nouvelles rassemblées sous le titre : Engrenages.

Sans élan héroïque et sans mièvrerie, construits sur une sensibilité toute féminine, les textes partent de faits en apparence anodins dans leur contexte, mais qui peuvent aller jusqu'au risque absolu. Ils requièrent toute notre émotivité et posent finalement des questions essentielles sur le comportement de ces personnages pris au piège.

Le verre de l'amitié suivra cette rencontre.

Le livre est vendu 15 euros au profit de l'association contre la prostitution infantine.

“Le Marque Page”

“Les Donneurs de sang”

Les Donneurs de Sang maintiennent leur forme et leur moral au beau fixe.

Le 19 mars, une équipe solide et familiale a participé au slalom organisé par la zone IV (associations des cantons d'Abondance et d'Evian) et l'association de La Chapelle d'Abondance. Les Neuvécellois se sont fait plus remarquer par leur nombre et leur bonne humeur que par leurs résultats (2 podiums tout de même).

Après les courses de rames de l'été, **une balade familiale est prévue le 10 septembre**, organisée par l'Union Départementale et l'association de Larringes-Champanges-Vinzier. Il s'agit d'une matinée de promenade à pied, sur le plateau, suivie d'un pique nique. Vous vous rappelez certainement que Neuvécelle avait organisé cette journée en septembre 2004 avec un grand succès. Ce n'est pas loin.

Alors, pour vos inscriptions, tous les renseignements vous seront donnés par le président, au 04.50.75.34.08.

Nous vous attendons nombreux au don de sang le lundi 7 août sur la place de l'église de 17 h 30 à 20 h avec le célèbre « côte de porc grillée – frites ». Tant de malades et d'accidentés ont besoin de vous...

Le Comité



Les animations, cet été :

Expositions

Du jeudi 13 au jeudi 27 juillet 2006

Nicole Wackentaller présentera ses aquarelles, huiles et pastels. Peintures toutes en douceur de reflets bleus fondus. Calme et sérénité s'échappent de ses œuvres.

Du vendredi 28 juillet au jeudi 10 août 2006

« Résonances »

Exposition d'huiles par deux artistes : Marie-Laure Ainoux et Bruno Verdet.

Du vendredi 11 au dimanche 27 août 2006

« Il y a tant d'obscurité et de tristesse en ce monde. Je ne veux plus peindre le côté obscur... ».

Xiaoyang Galas

Toutes ces expositions sont présentées à la Maison d'Animation (à côté de l'église) tous les jours.

Entrée libre.

Les horaires d'ouverture de chacune des expositions étant différents, merci de vérifier sur les affiches.

5ème vide grenier

Dimanche 6 août 2006

Inscriptions dès maintenant : 6 € l'emplacement de 3 m x 3 m.

(Le bureau NLC sera exceptionnellement fermé le vendredi 29 juin 2006)

Rappel du règlement : ce vide grenier est réservé aux particuliers vendeurs d'objets usagés.

L'installation se fait de 6 h 00 à 8 h 00 et la vente se déroule de 8 h 00 à 19 h 00.

Le pique-nique n'est pas autorisé : petite restauration et buvette sur place.

Journées du Patrimoine : " le Pays d'Evian "

Du 9 au 17 septembre 2006

- Cette année ces journées vont regrouper **les trésors culturels des villes et villages voisins**, patrimoine qui tout en étant proche reste inconnu. Par le biais d'une exposition, chaque commune pourra le mettre en valeur. Mais également au programme, des **conférences** tenues par des intervenants passionnés d'histoires et de traditions.

Dégustation de produits régionaux...

- Le thème du **concours photos** pour amateurs sera : « **bassins, lavoirs et fontaines du Pays d'Evian** » (format 20 x 30 cm, présentées sur carton ou encadrées) à déposer au bureau NLC. Chaque photo devra donner le lieu.

• Concours dessins enfants

- **Dimanche 10 et 17 septembre : un départ à 14h 00 pour une visite guidée à travers les villages de la région pour découvrir le patrimoine de chacun** : historique, traditionnel, religieux, naturel...

Le retour se fera aux environs de 18 h 30.

Ce circuit se déroulera en car, les places seront limitées, toutes **les personnes intéressées** devront se faire inscrire auprès de la Mairie ou de l'Association NLC avant le **1er septembre 2006**. Cette animation est gratuite, mais l'inscription est impérative pour le bon déroulement de l'après-midi.

- **Dimanche 17 septembre** : nous espérons accueillir les **harmonies**, qui sont aussi dans la région un patrimoine culturel important.

Suivra le résultat du concours photo.